

**RECRUTEMENT D'UN(E) EXPERT(E) POUR L'ELABORATION D'UNE STRATEGIE ET D'UN PLAN DE COMMUNICATION DE L'AVFM AINSI QUE LA CONCEPTION ET LE DEVELOPPEMENT DE SA CHARTE GRAPHIQUE.**

**I. PRESENTATION DES COMMANDITAIRES :**

L'Association Voix de Femmes Marocaines (AVFM) est une organisation marocaine à but non lucratif fondée en 2007. Elle a pour mission de promouvoir les droits des femmes au Maroc et de lutter contre toutes les formes de discrimination et de violence à leur encontre.

L'AVFM mène des actions de sensibilisation et de plaidoyer pour faire avancer les droits des femmes au Maroc, notamment en matière de lutte contre les violences faites aux femmes, l'amélioration de l'accès des femmes à l'éducation et à l'emploi, ainsi que la promotion de leur participation à la vie politique et publique.

L'association a également mis en place des centres d'écoute pour les femmes victimes de violences, ainsi que des programmes de formation pour les femmes en situation précaire, pour leur permettre de développer des compétences et de trouver un emploi.

L'AVFM travaille en partenariat avec d'autres organisations de la société civile, les autorités locales et les institutions nationales pour renforcer l'impact de ses actions et pour construire un Maroc plus égalitaire et juste pour les femmes.

**II. CONTEXTE GENERAL :**

L'Association Voix de Femmes Marocaines (AVFM) est une organisation de la société civile engagée dans la promotion des droits des femmes, l'égalité de genre, la participation citoyenne, l'inclusion sociale et économique des populations vulnérables ainsi que le renforcement de la société civile au Maroc.

Dans le cadre du projet ARC – Amélioration des Ressources et des Capacités, mis en œuvre dans le cadre du programme Dialogue, l'AVFM poursuit un processus de renforcement de ses capacités organisationnelles et institutionnelles afin d'améliorer son efficacité, sa visibilité et son impact.

Dans cette perspective, l'AVFM souhaite renforcer sa communication institutionnelle et externe à travers l'élaboration d'une stratégie de communication, d'un plan d'action opérationnel et d'une charte graphique permettant d'harmoniser son identité visuelle et ses supports de communication.

**III. OBJECTIF DE LA MISSION :**

La mission vise à accompagner l'AVFM dans l'élaboration d'une stratégie de communication institutionnelle, le développement d'un plan de communication opérationnel ainsi que la conception d'une charte graphique permettant de renforcer la visibilité, la cohérence et l'identité de l'association.

**IV. OBJECTIFS SPÉCIFIQUES :**

La mission devra permettre de :

- Réaliser un diagnostic des pratiques et outils de communication existants ;
- Identifier les besoins et les priorités de communication de l'AVFM ;
- Élaborer une stratégie de communication adaptée à la vision et aux missions de l'association ;
- Développer un plan de communication opérationnel ;
- Renforcer l'identité visuelle et institutionnelle de l'AVFM ;
- Concevoir une charte graphique harmonisée et facilement applicable ;
- Améliorer la visibilité et la communication interne et externe de l'association.

## V. RÉSULTATS ATTENDUES :

À l'issue de la mission :

- Une analyse des besoins et des pratiques de communication de l'AVFM est réalisée ;
- Une stratégie de communication institutionnelle est élaborée et validée ;
- Un plan de communication budgétiser et opérationnel est développé ;
- Une charte graphique propre à l'AVFM est conçue ;
- Les principaux outils et règles d'utilisation de l'identité visuelle sont définis ;
- L'AVFM dispose d'outils lui permettant d'améliorer sa communication et sa visibilité.

## VI. TÂCHES PRINCIPALES DU OU DE LA CONSULTANT(E) :

Le/la consultant(e) retenu(e) sera chargé(e) de :

- Organiser une réunion de cadrage avec l'équipe de l'AVFM ;
- Analyser les pratiques, outils et supports de communication existants ;
- Identifier les besoins et les priorités de communication de l'association ;
- Élaborer une stratégie de communication adaptée aux objectifs de l'AVFM ;
- Développer un plan de communication précisant les objectifs, les publics cibles, les outils et les actions à mettre en œuvre ;
- Concevoir une charte graphique adaptée à l'identité et aux valeurs de l'association ;
- Présenter les propositions à l'équipe et intégrer les observations formulées ;
- Finaliser les livrables de la mission.

## VII. LIVRABLES ATTENDUS :

Le/la consultant(e) devra produire :

1. Une note méthodologique et un calendrier de la mission.
2. Une note de diagnostic présentant les principaux constats et besoins en matière de communication.
3. Une stratégie de communication institutionnelle de l'AVFM.
4. Un plan de communication budgétiser et opérationnel comprenant notamment :
  - les objectifs de communication ;
  - les publics cibles ;
  - les messages clés ;
  - les canaux et outils de communication ;
  - les actions prioritaires ;
  - un calendrier et budget indicatif de mise en œuvre.
5. Une charte graphique de l'AVFM comprenant notamment :
  - les principes d'identité visuelle ;
  - les règles d'utilisation du logo ;
  - la palette de couleurs ;
  - les typographies ;
  - les modèles de supports de communication.
6. Un rapport final de mission.

L'ensemble des livrables devra être remis en version électronique modifiable (Word, Excel, PowerPoint) ainsi qu'en version PDF.

#### VIII. DURÉE :

La mission est estimée à **vingt-cinq (25) jours** ouvrables répartis sur une période prévisionnelle allant du **03 août 2026 au 30 septembre 2026**. ;

Le calendrier définitif de réalisation sera arrêté d'un commun accord entre l'AVFM et le/la consultant(e) retenu(e), en fonction des disponibilités des parties et des besoins de la mission.

#### IX. PROFIL RECHERCHÉ :

Le/la consultant(e) devra répondre aux critères suivants :

- Être titulaire d'un diplôme supérieur en communication, marketing, communication institutionnelle ou domaine équivalent ;
- Justifier d'une expérience significative et avérée dans les domaines de la communication institutionnelle et du développement d'identité visuelle ;
- Disposer d'une expérience dans l'accompagnement des organisations de la société civile ou des organisations de développement ;
- Avoir une expérience confirmée dans la réalisation de missions similaires;
- Maîtriser les outils de communication institutionnelle et de conception graphique ;
- Disposer d'excellentes capacités d'analyse, de rédaction et de créativité.

Atouts supplémentaires :

- Une expérience dans les domaines des droits des femmes, du genre ou du développement constitue un atout.

#### X. DOSSIER DE CANDIDATURE :

Les candidat(e)s intéressé(e)s sont invité(e)s à soumettre un dossier comprenant :

- Une offre technique comprenant :
  - Compréhension de la mission.
  - Méthodologie proposée.
  - Calendrier de réalisation.
- Une offre financière détaillée.
- Un curriculum vitae détaillé du/de la consultant(e) ou des experts mobilisés.
- Les références de missions similaires réalisées.
- Tout document jugé pertinent pour l'appréciation de l'expérience du/de la candidat(e).

Les dossiers de candidature doivent être envoyés par courrier électronique à l'adresse [avfm.candidature@gmail.com](mailto:avfm.candidature@gmail.com) avec copie obligatoire [voix.femmes.maroc@gmail.com](mailto:voix.femmes.maroc@gmail.com), en mentionnant dans l'objet du courrier : « **Consultation – Stratégie de communication et charte graphique de l'AVFM – Projet ARC** ». Ou la déposer directement au niveau de notre bureau sise a **rue 2 mars immeuble Aferni 1 porte 4 appartement 111 Riad Salam Agadir**.

La date limite de réception des candidatures est fixée au :

**17 juillet 2026 à 23h59.**

Tout dossier reçu après cette date et heure ne sera pas pris en considération.

Pour toute information supplémentaire, veuillez contacter :

- **Monsieur Hamza BOUKFAL : +212 6-70-46-51-51**

- Monsieur Hassan AIT AADDI : +212 6-70-46-64-81

**XI. DISPOSITIONS FINALES :**

Seuls les candidat(e)s présélectionné(e)s seront contacté(e)s.

L'AVFM se réserve le droit de ne pas donner suite au présent appel si aucun profil ne correspond aux attentes. La sélection se fera sur la base des compétences, de l'expérience et de la pertinence des propositions reçues.

